



CAPD du 21 juin 2019 Déclaration des élu-es du SNUipp-FSU 11

Une rentrée scolaire, ça se prépare. Jusqu'à présent, l'affectation des nouveaux enseignant-es ainsi que les mutations de celles et ceux déjà en poste dans les écoles étaient organisées par une procédure de « mouvement intra-départemental », dont les règles étaient déterminées en fonction des spécificités de chaque département, avec une participation active des représentant-es élu-es des enseignant-es à la CAPD. Ces règles permettaient de porter une attention particulière aux situations des écoles et des personnels : même si le résultat final n'était pas toujours favorable à un certain nombre de collègues pour les nécessités du service, ces décisions pouvaient être expliquées et appliquées dans l'équité et transparence.

Cela s'appelle le paritarisme : c'est le socle qui permet à la fonction publique de bien fonctionner, grâce à l'adhésion des agent-es d'autant mieux convaincu-es d'être au service de l'intérêt général que leurs représentant-es s'impliquent dans le fonctionnement et l'évolution du système.

Anticipant la réforme de la fonction publique, le ministre de l'Education nationale a décidé unilatéralement de dynamiter le mouvement des enseignant-es du 1er degré pour la préparation de la prochaine rentrée. Le « mouvement intra », propre à chaque département, a été remplacé du jour au lendemain par une gestion ministérielle, comme si la vie de chaque école maternelle et élémentaire de France pouvait être conduite depuis le ministère de manière appropriée. Un algorithme est en train de tout faire imploser...

Dans l'Aude, le mouvement est particulièrement chaotique et désorganisé.

L'administration, malgré le travail acharné des services que nous tenons à remercier, semble dans l'incapacité de fournir les documents de travail aux organisations syndicales dans le délai réglementaire prévu afin que les délégués du personnel puissent vérifier les futures affectations et demander la correction d'éventuelles erreurs. La réglementation, derrière laquelle se retranche souvent l'administration pour justifier une application stricto sensu des textes, ne paraît donc pas avoir toujours la même valeur suivant les situations !

Beaucoup de corrections ont dû être apportées lors du groupe de travail marathon sur les barèmes et la circulaire qui laissait trop de place à l'interprétation y a été pour beaucoup. A ce jour, nous attendons toujours la liste corrigée qui nous permettrait d'avaliser les affectations. De plus, nous tenons à dénoncer l'absence du médecin de prévention lors du travail sur les bonifications handicap qui aurait permis un travail au cas par cas beaucoup plus pertinent.

Pour le SNUipp-FSU 11, l'absence de communication envers les collègues et les organisations syndicales est inacceptable. Comment parler d'école de la confiance lorsque les personnels sont ainsi traités ? Les collègues auraient pu être prêts à entendre les difficultés de gestion du mouvement à partir du moment où l'administration communique et les informe. Les problèmes techniques ça arrive, mais la façon de traiter les personnels est symptomatique d'une gestion managériale peu respectueuse des enseignants.

De plus, de nombreuses questions restent en suspens concernant le fonctionnement de l'algorithme dans sa phase d'extension. Dans certains départements, les points de mesures de carte scolaire, de rapprochement de conjoint n'ont pas été pris en compte lors de cette phase et dans les Pyrénées Orientales, un amphigarnison devra même être convoqué pour pallier le dysfonctionnement du logiciel. Nous nous interrogeons sur la capacité de l'administration à nommer tous les collègues avant les vacances comme le prévoyait le nouveau fonctionnement du mouvement. Nous ne pouvons garantir aux collègues la transparence et l'équité de traitement, lors des ajustements. Nous tenons à la tenue d'un groupe de travail sur la composition des postes fractionnés.

Loi « de la confiance », mouvement intradépartemental, circulaire de rentrée de mise au pas... Le SNUipp-FSU 11 dénonce la gestion ministérielle qui aboutit à une rentrée bel et bien placée sous le signe de la défiance et du manque total de soutien aux enseignant-es et aux écoles.